



Paris, le 14 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAHN fédérales : le CNOSF mobilise les fédérations pour renforcer la place des athlètes dans la gouvernance du sport

Alors que 33 des 37 fédérations olympiques disposent d'une commission des athlètes de haut niveau (CAHN), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a rassemblé hier, mardi 13 octobre, le mouvement sportif pour franchir une nouvelle étape : faire de ces instances de représentation des athlètes de véritables leviers de dialogue, de proposition et d'action au sein des fédérations.

Une soixantaine de participants issus de 37 fédérations, dont 33 fédérations olympiques, se sont réunis à l'initiative des athlètes de la CAHN du CNOSF pour partager leurs expériences et accélérer la dynamique des CAHN fédérales.

Créées dans le cadre de la loi du 2 mars 2022, les CAHN fédérales sont des commissions qui permettent aux athlètes de haut niveau d'être représentés au sein de leur fédération, de faire remonter les réalités du terrain et de contribuer aux décisions fédérales. Après une première étape légale de mise en place, l'enjeu est désormais de les positionner durablement dans la vie fédérale.

Des instances déjà en place mais une dynamique à amplifier

Parmi les 37 fédérations olympiques, 33 disposent aujourd'hui d'une CAHN constituée. Les premiers enseignements d'un questionnaire* récent témoignent de progrès encourageants : **100 % des commissions constituées siègent dans les instances de leur fédération et disposent du droit de vote, et 75 % déclarent se sentir entendues.**

Cependant, des marges de progression demeurent : seules 15 % ont formalisé leur feuille de route, tandis que 30 % y travaillent. La visibilité des commissions auprès des athlètes constitue également un enjeu car 33 % sont identifiées par les sportifs de leur fédération. Ces tendances invitent à poursuivre l'effort collectif : partager les pratiques, clarifier les rôles et créer les conditions d'un dialogue durable entre athlètes, élus et équipes fédérales.

Le CNOSF aux côtés des athlètes et des fédérations

Le CNOSF souhaite soutenir cette dynamique par un accompagnement au démarrage, une mise en réseau des CAHN fédérales, un guide pratique dédié et un lien direct avec sa propre CAHN, afin d'aider les commissions à gagner en autonomie et à inscrire leur action dans la durée.

Performance, santé mentale, maternité, reconversion, violences, changement climatique et plus largement l'ensemble des politiques fédérales : les CAHN ont vocation à apporter l'expérience du terrain sur l'ensemble des sujets pour lesquels le regard complémentaire des athlètes peut nourrir la réflexion.

Ce premier rassemblement des CAHN fédérales, organisé par le CNOSF, vise ainsi à partager les expériences, à capitaliser sur les bonnes pratiques, à répondre aux difficultés rencontrées dans certaines situations et à impulser des actions concrètes, dans une logique de co-construction entre athlètes, élus et directions techniques nationales.

À l'issue de cette journée, chaque commission est repartie avec des contacts, des outils et une première action à engager dans les trois mois. Un nouvel état des lieux permettra de mesurer les progrès accomplis.

**Source : questionnaire interne CNOSF*

Note aux rédactions : il s'agit de tendances car toutes les CAHN constituées n'ont pas répondu.



Amélie Oudéa-Castéra, Présidente du CNOSF

« Le sport de haut niveau se gagne en équipe ; la gouvernance aussi. Les CAHN fédérales apportent un regard essentiel : celui des athlètes qui vivent le sport de haut niveau au quotidien. Elles sont essentielles car elles permettent d'éclairer les décisions des dirigeants et de faire avancer nos sports. Notre rôle est ainsi de les accompagner afin qu'elles trouvent pleinement leur place et développent leur capacité d'action et d'interpellation. Les athlètes, c'est le cœur du réacteur du sport français, une locomotive unique. Je veux qu'ils se sentent écoutés dans nos instances et soutenus dans toutes nos actions. Mais aussi mobilisés à bon escient à chaque fois qu'une cause leur tient à cœur car leur pouvoir d'interpellation et d'incarnation est une vraie force, qui rend nos institutions plus pertinentes, plus impactantes. »



Astrid Guyart, Vice-présidente du CNOSF en charge des Équipes de France et des athlètes

« Une CAHN est utile aux athlètes autant qu'à la fédération. Les CAHN fédérales sont à la fois un canal de communication pour communiquer vers leurs pairs et une voie de remontée des réalités vécues par les athlètes au sein des instances dirigeantes. Elles peuvent se saisir de sujets comme être saisies par leur fédération, dans une logique de dialogue dans les deux sens. La prise en compte du regard des sportifs de haut niveau, forts de leurs multiples expériences de licenciés (haut niveau, clubs, bénévoles), permet d'éclairer et d'enrichir les politiques fédérales au sens large. Ce dialogue ne remplace pas la décision finale : il l'enrichit. Une CAHN c'est finalement un laboratoire de co-construction au service de son sport. »



Partenaires Mondiaux

Partenaire Premium

Partenaire Officiel